Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-200059798-20251212-CM2512_05-DE

SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DALC'H MAD ATAO !

CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi douze décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, légalement convoqué le six décembre par Mme Solange CREIGNOU, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER, sous la présidence de Mme Solange CREIGNOU, Maire.

Étaient présents : Solange CREIGNOU, Yvon POULIQUEN, Gaëlle ZANEGUY, Josselin BOIREAU, Émilie MESSAGER, Hervé GUEVEL, Martine RECEVEUR, Patrick LE MERRER, Françoise RAOULT, Hélène RUMEUR, Jocelyne JEZEQUEL-PROUFF, Martine MADEC, Claude CRAS, Françoise GALLOU, Stéphane LOZDOWSKI, Jean-Pierre CHEVER, Anne FILLET, Sébastien GERARD,

Absents excusés : Carolyn ENGEL-GAUTIER (pouvoir à Patrick LE MERRER), Viviane LE BIHAN (pouvoir à Gaëlle ZANEGUY), Sylvie SOVRANO-CHELLOUG (pouvoir à Yvon POULIQUEN), Youcef TERZI (pouvoir à Hervé GUEVEL), Bénédicte COMPOIS-BRISELET, Gaël LANOE, Corentin DERRIEN.

Conseillers : En exercice : 25 Présents : 18 Votants : 22 Quorum : 13

Patrick LE MERRER a été élu secrétaire de séance. RAPPORTEUR : Yvon POULIQUEN

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE - PACTE FINISTERE 2030 VOLET 1 2026 – AMELIORATION DU COMPLEXE SPORTIF, CODE CM2512_05

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la poursuite des modalités de subventions aux collectivités définies par le Conseil Départemental du Finistère, dans le cadre du Pacte Finistère 2030.

Les fiches projets figurant dans le volet 1 du Pacte Finistère pour l'année 2026 sont à adresser au Conseil Départemental avant le 31 décembre 2025, pour des projets communaux devant être réalisés avant fin 2026.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention pour des travaux et acquisitions au complexe sportif. L'enveloppe de dépenses globale est évaluée à 80 000 € HT et il est proposé de solliciter le Conseil départemental à hauteur de 45 000 €.

Les objectifs de l'opération sont les suivants :
- Optimiser la consommation énergétique par la pose de LEDS dans les deux salles du complexe sportif et améliorer le circuit d'eau chaude
- Renforcer la sécurité de la salle polyvalente n°2 par la modification des portes de secours
- Moderniser la tribune et d'y créer une douche pour les arbitres féminins
- Acquérir un robot de tonte afin d'améliorer et de faciliter l'entretien du terrain.

Mme le Maire présente le plan de financement prévisionnel suivant pour ce projet, celui-ci pouvant être révisé selon l'attribution de subvention.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-200059798-20251212-CM2512_05-DE

Opération d'amélioration du complexe sportif
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES	€ HT	RECETTES	Taux	€ HT
Eclairage LED	30 000 €	CD 29	56 %	45 000 €
Rénovation de la tribune / aménagement vestiaire	12 000 €	Autofinancement	44 %	35 000 €
Alimentation eau chaude	3 000 €			
Portes de secours	12 000 €			
Robot de tonte	15 000 €			
Divers	8 000 €			
HT	**80 000 €**	**HT**	**100 %**	**80 000 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, le projet ainsi présenté, approuve le plan de financement prévisionnel et autorise Mme le Maire à solliciter une subvention de 45 000 € auprès du Conseil Départemental du Finistère dans le cadre du volet 1 du Pacte Finistère 2030 pour l'année 2026.

Pour copie conforme au registre,

À Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le 12 décembre 2025

Le Maire, Solange CREIGNOU

Patrick LE MERRER, secrétaire de séance



